



1) ASSOCIATION EUROPEENNE POUR LA PROMOTION DE LA SANTE – A.E.P.S.

2) *(Association internationale sans but lucratif)*

EUROPEAN ASSOCIATION FOR THE PROMOTION OF HEALTH – E.A.P.H. *(International non-profit association)*

a.

b. Section suisse: A.E.P.S.-Suisse

www.aeps-ch.org

Mise au concours du prix "Santé - Entreprise 2009"

En collaboration avec « Promotion Santé Suisse » et la Suva

L'Association Européenne de la Santé « A.E.P.S. » met au concours trois prix d'une valeur totale de 30'000.- pour une intervention dans le domaine de la promotion et de la prévention de la santé dans une entreprise, administration ou autre institution.

1er prix : CHF 15'000.-

La priorité sera accordée à des interventions qui montrent leur impact positif sur la santé des personnes cibles. La sélection des travaux sera établie par un jury.

Annonce des candidatures : Les recommandations pour le dépôt du dossier de candidature sont disponibles sur la page internet www.aeps-ch.org

Délai de dépôt du dossier : 15 octobre 2009

Critères de sélection du Jury suisse

1) Critères indispensables :

L'intervention de promotion/prévention doit :

- se dérouler dans une collectivité professionnelle privée ou publique, en Suisse,
- être originale, interactive, concertée,
- être fondée sur une méthodologie appropriée,
- pouvoir mettre en évidence des bénéfices sur la santé aussi bien psychique que physique des employés

2) Critères secondaires

L'action de promotion/prévention devrait:

- déborder du cadre de l'entreprise ou de l'école,
- être reproductible,
- toucher un large public,
- faire mention des critères de succès,
- se dérouler au plan individuel et structurel.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu aux adresses E-mail suivantes :

Mme Séverine Benoit
Secrétaire générale
sev.benoit@sunrise.ch

Prof Dr méd. Roger Darioli
Président
Roger.Darioli@hospsvd.ch



Gesundheitsförderung Schweiz
Promotion Santé Suisse
Promozione Salute Svizzera

suva